

## **Programme d'investissement pour des expositions virtuelles – Exigences pour les images et les enregistrements ajoutés à Artefacts Canada**

Comme on le précise dans l'Accord, l'établissement doit, pour chaque objet de sa collection pour lequel une image est incluse dans l'exposition, ajouter une fiche descriptive accompagnée de l'image correspondante à Artefacts Canada, en respectant les exigences ci-dessous.

### **Exigences pour les images**

Les fichiers de vignettes soumis à Artefacts Canada doivent répondre aux exigences suivantes :

- compter entre 125 et 150 pixels sur la plus grande dimension;
- utiliser le format JPEG (échelle de gris : 8 bits; couleurs : 24 bits);
- avoir une taille inférieure à 5 Ko.

Les fichiers d'images à afficher (ou grandeur nature) soumis à Artefacts Canada doivent répondre aux exigences suivantes :

- compter entre 500 et 800 pixels sur la plus grande dimension;
- utiliser le format JPEG (échelle de gris : 8 bits; couleurs : 24 bits);
- avoir une taille inférieure à 50 Ko.

Remarque : Les fichiers d'images peuvent être hébergés dans le serveur du RCIP ou tout autre serveur choisi par l'établissement contributeur.

### **Enregistrements dans le domaine des sciences naturelles**

Consultez le Dictionnaire de données du RCIP pour obtenir de l'information sur les zones à remplir pour chaque enregistrement soumis à Artefacts Canada dans le domaine des sciences naturelles. On trouve le Dictionnaire de données sur les sciences naturelles du RCIP à l'adresse :

[http://www.pro.rcip-chin.gc.ca/sommaire-summary/dictionnaire\\_naturelles-natural\\_dictionary-fra.jsp](http://www.pro.rcip-chin.gc.ca/sommaire-summary/dictionnaire_naturelles-natural_dictionary-fra.jsp)

### **Enregistrements dans le domaine des sciences humaines**

Veuillez examiner les zones obligatoires et recommandées à remplir pour chaque enregistrement soumis à Artefacts Canada dans le domaine des sciences humaines. Vous obtiendrez des renseignements détaillés sur ces zones et autres dans le Dictionnaire de données dans le domaine des sciences humaines du RCIP, que l'on peut consulter à l'adresse

[http://www.pro.rcip-chin.gc.ca/sommaire-summary/dictionnaire\\_humaines-humanities\\_dictionary-fra.jsp](http://www.pro.rcip-chin.gc.ca/sommaire-summary/dictionnaire_humaines-humanities_dictionary-fra.jsp)

## **Zones obligatoires**

Chaque enregistrement du domaine des sciences humaines soumis à Artefacts Canada doit inclure l'information obligatoire suivante :

Établissement

Ville de l'établissement

Province de l'établissement

Nom de l'objet ET, selon le cas, type de l'objet

Fabricant ou artiste/artisan

Titre

Sujet

Médium et Support

Matériaux

Date de début de production

Date de fin de production

Période

École/style

Dimensions (hauteur, longueur, largeur, profondeur, unité de mesure linéaire)

Culture

Vignette (ou URL de la vignette)

Image plein écran (ou URL de l'image plein écran)

Nom de l'utilisateur et serveur d'images

Chaque enregistrement du domaine des sciences humaines soumis à Artefacts Canada doit inclure au moins une des zones d'inscription obligatoires suivantes :

Numéro d'accession

Numéro de catalogue

## **Zones recommandées**

Remarque : Il n'est pas obligatoire de remplir les zones suivantes pour les enregistrements du domaine des sciences humaines versés à Artefacts Canada; ces renseignements accroîtront toutefois la visibilité des objets.

Remplissez le plus grand nombre possible des zones suivantes sur l'ethnographie :

Contexte culturel

Secteur géo-culturel

Groupe ethnolinguistique

Remplissez le plus grand nombre possible des zones suivantes sur l'origine géographique :

Province d'origine  
Pays d'origine  
Continent d'origine  
Pays d'utilisation  
Province d'utilisation

Remplissez le plus grand nombre possible des zones suivantes :

Technique  
Technique décorative  
Nom du marchand

Remplissez le plus grand nombre possible des zones suivantes sur la classification :

Classification  
Catégorie de l'objet  
Sous-catégorie de l'objet  
Groupe de l'objet